

## Annick Lafontaine

---

**De:** Greffe Ville de Saint-Pie  
**Objet:** TR: Projet pilote garderie

---

**De :** Malika Desmarais <[Malika.desm@outlook.com](mailto:Malika.desm@outlook.com)>

**Envoyé :** 16 septembre 2024 18:24

**À :** Dominique St-Pierre <[d.st-pierre@villest-pie.ca](mailto:d.st-pierre@villest-pie.ca)>

**Objet :** Projet pilote garderie

Bonjour, Je m'appelle Malika Desmarais et ma partenaire Maude Lamontagne. Nous sommes deux jeunes femmes qui cherchent un endroit pour ouvrir un service de garde en communauté pour 12 enfants. Nous recherchons un partenaire qui pourrait nous offrir ou louer un local à petit prix où installer notre garderie. Ceci fait partie d'un projet, le projet pilote en collaboration avec BC plus que nature, visant à ouvrir de nouveaux services de gardes en milieu familial qui ne sont pas dans une résidence privée mais en communauté. Par exemple, le village de Sainte-Hélène de Bagot a permis à 2 éducatrices de s'installer dans l'ancien presbytère pour ouvrir leurs services de gardes qui accueille 12 enfants. Votre ville, nous intéresse beaucoup. Alors, nous vous demandons si vous auriez un intérêt à collaborer à notre projet. Si vous êtes intéressés, il nous fera plaisir de vous fournir plus d'informations et le bureau coordonnateur vous guidera davantage sur le sujet. Voici un lien qui explique le projet pilote <https://umq.qc.ca/publication/projet-pilote-de-services-de-garde-en-communaute-et-en-entreprise/>  
Merci Bonne Journée

Téléchargez [Outlook pour iOS](#)

# Projet-pilote de services de garde en communauté et en entreprise

Publié le 10 septembre 2024



## Des services de garde en communauté et en entreprise : un nouveau modèle pour créer de nouvelles places dans le réseau des services de garde éducatifs à l'enfance au Québec

Dans le but d'accélérer la création de places en services de garde éducatifs et de faciliter la conciliation travail-famille des parents, le ministère de la Famille (Ministère) a mis sur pied un projet pilote de responsables d'un service de garde éducatif **en communauté** et en entreprise.

### Une formule de garde novatrice

Ce nouveau mode de garde conserve les aspects de la garde en milieu familial, mais se déploie ailleurs que dans une résidence privée habitée. Il est ainsi désormais possible pour une personne responsable d'un service de garde reconnu de recevoir les enfants ailleurs qu'à son domicile, par exemple dans un local fourni par une municipalité, un organisme, une entreprise ou un milieu de travail, ou encore dans une résidence non habitée.

Ce projet pilote comporte de nombreux avantages tant pour les partenaires qui y participent que pour les parents. En effet, les employeurs et les municipalités du Québec peuvent notamment pallier les défis de pénurie de main-d'œuvre en mettant à la disposition des parents un lieu de garde pour leurs jeunes enfants. C'est également un grand avantage pour les milieux plus ruraux où il est difficile d'avoir une garderie ou un centre de la petite enfance en raison du nombre insuffisant d'enfants. Les **municipalités**, les entreprises, les organismes communautaires, les établissements du réseau de la santé et des services sociaux ou de l'éducation et les familles y trouvent donc leur compte.

Lancé depuis deux ans, le projet pilote compte désormais 160 projets en activité et qui permettent d'offrir plus de 1 590 places dans 14 régions du Québec.

### La municipalité qui souhaite devenir partenaire

La municipalité qui souhaite devenir partenaire doit prendre contact avec le bureau coordonnateur de la garde éducative en milieu familial de son secteur pour discuter de son intérêt à participer à un tel projet. Ce dernier sera porteur du dossier et pourra le déposer auprès du Ministère. Les projets sont analysés une fois par mois, et le Ministère s'engage à répondre dans un délai maximal de six semaines.

Voilà une belle façon de répondre aux besoins de garde d'une communauté, de favoriser l'attraction et la rétention des jeunes familles dans une région et d'offrir des milieux de garde éducatifs sécuritaires aux parents de jeunes enfants.

Pour en savoir plus : [quebec.ca](http://quebec.ca)

Pour prendre connaissance de projets réalisés par des municipalités :

- [Municipalité de Grand-Saint-Esprit](#)
- [Municipalité de Saint-Pierre-Baptiste](#)

## **Annick Lafontaine**

---

**De:** Greffe Ville de Saint-Pie  
**Objet:** TR:

---

**De :** Julie Nicolas <[julienicolasdubois@gmail.com](mailto:julienicolasdubois@gmail.com)>

**Envoyé :** 16 septembre 2024 18:01

**À :** Service des loisirs Ville de Saint-Pie <[loisirs@villest-pie.ca](mailto:loisirs@villest-pie.ca)>; Dominique St-Pierre <[d.st-pierre@villest-pie.ca](mailto:d.st-pierre@villest-pie.ca)>

**Objet :**



Malika Desmarais

3 h · 🌐



Merci de partager en grand nombre 💖



J'aime



Commenter



Partager



20 partages



Commenter en tant qu...

